

Argentré

INFOS

Journal municipal
d'information
Kannadig keleier kêr

N°263 • Janvier 2014

MEILLEURS
VŒUX 2014



*Actifs Dynamiques Passionnés, notre identité.
Oberiant, Frev, Entanet, hon identelezh.*

édito

Pierre FADIER / Maire



Une nouvelle année vient d'éclorre !

Chacun de nous la découvre en y mêlant des touches de rêves, d'espoirs et de projets divers. Qu'elle soit pour vous tous, chargée de joies et de petits bonheurs qui feront que le quotidien de vos vies sera rempli de sérénité, de beauté et d'humanité.

Comme vous le savez certainement, elle sera pour moi l'occasion de passer à une autre étape de ma vie puisque je souhaite mettre un terme à mon

engagement municipal, afin de me consacrer à d'autres engagements plus personnels.

A travers cet édito, je souhaite vous dire combien l'engagement d'un homme au sein d'une cause, quelle qu'elle soit, est source d'un enrichissement personnel qui ne peut se mesurer tant il est important ! Certes, il faut y mettre beaucoup d'énergie et ne pas compter son temps mais que d'échanges, de rencontres, de partages et d'expériences humaines vécues !

Un homme qui a marqué le 20ème siècle vient de s'éteindre : Nelson Mandela. Lors de son discours d'investiture après son élection à la présidence de la république d'Afrique du Sud, il disait :

**« Aucun de nous, en agissant seul,
ne peut atteindre le succès »**

Je le crois profondément.

Travailler et construire ensemble dans le respect, le calme et la sérénité sont les clefs de la réussite de tout engagement.

A titre personnel, je formule le vœu que la nouvelle équipe municipale qui recevra prochainement la mission de continuer le développement de notre commune, s'imprègne de ces valeurs fondamentales avec pour seule ambition, le service de la population dans le souci de lui apporter un environnement agréable lui permettant de s'épanouir dans son lieu de vie.

Bonne et heureuse année et tous mes vœux de santé pour vous et tous ceux qui vous sont proches.

p.3-6

Vie municipale

- ▶ En bref...le compte rendu du Conseil Municipal du 9 décembre 2013
- ▶ Prolongation de la durée de la carte nationale d'identité
- ▶ Informations SMICTOM
- ▶ Port obligatoire d'un gilet jaune pour les cyclistes
- ▶ Dégagement des lignes électriques Moyenne Tension
- ▶ Tarifs municipaux 2014
- ▶ Zone 30
- ▶ Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

p.6

Vie locale

- ▶ Entreprise EBRIS
- ▶ Association Le Relais

p.7

Vie associative

- ▶ Les Pêcheurs du Moulin Neuf
- ▶ Argentré Accueil
- ▶ Argentré Express
- ▶ Vivre à Argentré

p.8

Bloc notes

Agenda / État-civil / Cinéma

Remise des articles auprès de Mélissa BLAIRE, service communication, du lundi au vendredi **avant le 20 du mois précédant la parution** : communication@argentre-du-plessis.fr ou 02 99 96 88 00

Comité de lecture : Aurore Salmon, Chantal Bouin, Claude Cailleau, Carole Pelan, Isabelle Poriel, Gabriel Salicis, Myriam Belloir et Mélissa Blaire.

Diffusion - documentation : Mairie d'Argentré-du-Plessis.

Reproduction et vente interdites.

Conception et réalisation : Studio Créatys.

Mairie d'Argentré-du-Plessis
21, bis rue Alain d'Argentré - 35370 ARGENTRE DU PLESSIS
Tél. 02 99 96 61 27 - E-Mail : mairie@argentre-du-plessis.fr

www.argentre-du-plessis.fr

En bref... le compte rendu du Conseil Municipal du lundi 9 décembre 2013

ZAC de Bel Air :

Approbation des tarifs de vente de terrains secteur Sud

Le Conseil municipal a approuvé les tarifs de vente de terrains secteur sud de la ZAC de Bel Air comme suit :

Libres pavillonnaires	Secteurs	Logements locatifs	Accession	Prix vente HT en euros	Prix vente TTC en euros
Libres pavillonnaires	7 à 13		46	83,00 €	99,60 €
Collectifs immeubles (PLUS)	1	25		13,17 €	15,80 €
Collectifs immeubles (PSLA)	2		15	25,00 €	30,00 €
Collectifs immeubles	3		10	59,49 €	71,40 €
Macros lots pavillonnaires	4		7	67,69 €	80,20 €
Macros lots pavillonnaires (PLUS)	5	6		14,74 €	17,70 €
Macros lots pavillonnaires	6		7	67,69 €	80,20 €
TOTAL		31	85		

116



Informations et réservations :

Bernard CROSNIER (agent en charge de l'urbanisme) ou Pierre HURAUULT (adjoint à l'urbanisme) sur rendez-vous.
Tél : 02 99 96 61 27

Approbation du bilan général prévisionnel du dossier de réalisation

Par délibérations, en date du 21 janvier 2008 et du 22 mars 2010, le Conseil Municipal avait décidé la création de la Z.A.C. de Bel air à vocation d'habitat. Le programme global prévisionnel des constructions comprenait 176 logements.

À ce jour, le bilan général prévisionnel de la ZAC se présente comme suit :

MONTANT DES DEPENSES HT

Acquisitions foncières	613 705 €
Travaux	2 495 093 €
Études	349 650 €
Divers et imprévus	345 845 €
Frais de gestion et de commercialisation	100 000 €
Frais financiers	132 700 €
Programme des équipements publics	785 036 €
Total dépenses	4 822 028 €

MONTANT DES RECETTES HT

Acquisitions foncières	4 528 859 €
Subvention ERDF	153 827 €
Participation communale	139 342 €
Total dépenses	4 822 028 €

Le Conseil municipal a approuvé le nouveau bilan général prévisionnel du dossier de réalisation de la ZAC de BEL AIR.

Rapport annuel du Syndicat Mixte de Gestion 35 pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine

Le Conseil municipal a unanimement approuvé le rapport annuel du SMG 35 de l'exercice 2012 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, quel que soit son mode d'exploitation.

Le Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine, dit SMG35, a pour missions principales :

- La mise à jour du schéma départemental d'alimentation en eau potable
- L'assistance technique à sa réalisation et son financement (gestion du fond de concours)
- La gestion des canalisations d'intérêt départemental
- L'aide à la mise en place et à la surveillance des périmètres de protection autour des captages d'eau
- La participation au financement des actions « bassin versant »
- La mise en place et la gestion d'un observatoire de l'eau potable sur le département
- L'assistance technique à l'élaboration du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)

Rapport annuel du SYMEVAL :

Pour l'exercice 2012, l'assemblée délibérante a approuvé le rapport annuel du SYMEVAL destiné notamment à l'information des usagers sur le prix et la qualité du service d'eau potable. Il précise les éléments suivants :

- Les caractéristiques techniques du service public
- La tarification et les recettes du service public
- Les indicateurs de performance du service
- Le financement des investissements du service
- Les actions de solidarité et de coopération décentralisée

Autres informations municipales

Prolongation de la durée de la carte nationale d'identité

À compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.



Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.



ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de leur délivrance.

Info Smictom :

Une carte pour accéder à la déchèterie



Les cartes de déchetterie envoyées aux Argentréens en 2013 sont automatiquement paramétrées à 18 passages depuis le 1^{er} janvier 2014. Par ailleurs, les personnes qui n'ont pas utilisé tous leurs passages ou qui ont demandé un supplément, recommencent l'année 2014 avec 18 passages.

Horaires de la déchèterie

Lundi, Mardi et vendredi : 14h – 18h
Samedi : 9h30 – 12h30 / 14h – 18h

Infos pratiques :

Route du Pertre - 35370 ARGENTRÉ-DU-PLESSIS
Tél : 02 23 25 01 01

Port obligatoire d'un gilet jaune pour les cyclistes

Les cyclistes sont les usagers de la route les moins visibles. Les feux dont sont équipés les vélos sont moins puissants que ceux des cyclomoteurs et des motos. Ils sont notamment peu perceptibles de nuit hors agglomération en l'absence d'éclairage public.

C'est pourquoi, il a été décidé depuis le 1^{er} octobre 2008, de rendre obligatoire le port d'un gilet de sécurité pour tout conducteur et tout passager d'un cycle, de nuit, ou de jour lorsque la visibilité est insuffisante. Le fait de ne pas respecter cette obligation est passible d'une contravention de deuxième classe d'un montant de 35 €.

Dégagement des lignes électriques Moyenne Tension

À partir du 1^{er} février 2014, l'entreprise GC Service Forestier (prestataire d'ERDF), procédera à l'élagage et à l'abattage sur la commune d'Argentré-du-Plessis des arbres ou branches qui se trouvent à proximité des conducteurs de lignes électriques et qui pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des incidents ou accidents. Cette opération se réalisera pendant environ 2 mois.

Contact :

GC Service Forestier - Tél : 02 43 97 73 48
Mail : gc.service.forestier@wanadoo.fr

Tarifs municipaux 2014

TARIFS MUNICIPAUX	Tarifs 2014
VENTES DES CAVEAUX CINÉRAIRES ET DES CONCESSIONS POUR CES CAVEAUX	
Caveaux cinéraires	199
Concessions pour les caveaux cinéraires et pour 15 ans	66
Concessions pour les caveaux cinéraires et pour 30 ans	133
CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE	
Concession de 15 ans	66
Concession de 30 ans	133
REDEVANCE ASSAINISSEMENT	
Abonnement annuel (part fixe) H.T.	12,50
Redevance suppl. par m ³ (part variable) H.T.	0,900
REDEVANCE EAU	
Abonnement	32,60
Le m ³ - pour la 1 ^{ère} tranche jusqu'à 130 m ³	0,150
Le m ³ - pour la 2 ^{ème} tranche au delà de 130 m ³	0,111
Participation pour l'assainissement collectif	1 000
UTILISATION DE LA SALLE OUESSANT	
Caution de location pour tous les utilisateurs	300
Pour les Associations d'Argentré du Plessis seulement :	
Les réunions, assemblées, diverses activités régulières, concours de belote, vins d'honneur	Gratuit
Les soirées dansantes, buffets froids et repas chauds (préparés à l'extérieur)	104
Pour les associations extérieures à la commune :	
Assemblées générales, réunions	93
Soirées dansantes	183
Pour les particuliers et les entreprises :	
Les vins d'honneur/ rencontres après sépulture	65
Location de verres (par 100)	12
Verre cassé (tarif par verre)	2,40
location + lavage de verres (par 100)	32
Pour les entreprises locales, elles pourront louer :	
La demi-journée	129
La journée entière	258

VIE MUNICIPALE

TARIFS MUNICIPAUX (suite)

Tarifs 2014

Pour les entreprises extérieures, elles pourront louer :

La demi-journée	183
La journée entière	364

UTILISATION DE LA SALLE DE REUNION DU MOULIN NEUF

Réunion entreprise	52
--------------------	----

UTILISATION DE LA SALLE CEZEMBRE (salle restaurant scolaire)

Associations et Particuliers Argentréens	162
Associations et Particuliers Extérieurs	196
Supplément chauffage du 15 octobre au 15 avril	27
Caution	300

GÎTE D'ETAPE

La nuitée en semaine, de 18 h le soir à 14 h le lendemain	14
La nuitée les samedis, dimanches et vacances scolaires	18

LOCATION DU BARNUM

Associations locales et conseils de quartier	Gratuit
Associations extérieures et EPCI pour utilisation locale	200

LOCATION DU VIDEO PROJECTEUR

Caution associations locales	300
------------------------------	-----

LOCATION DE BARRIERE

Location pour 3 jours (prix d'une barrière)	1,90
Location pour plus de 3 jours	3,80

BIBLIOTHEQUE

Cotisation annuelle par famille	25
Coût du renouvellement d'une carte en cas de perte, détérioration...	2

Explication de l'augmentation du tarif de la bibliothèque :

Le Conseil Municipal a approuvé l'augmentation de 5€ de l'adhésion familiale à la bibliothèque ; qui passe donc de 20€ à 25€ par an. En effet, ce tarif n'a pas subi de changement depuis 2002 (date du passage à l'Euro).

En devenant municipale le 1er janvier 2009, la bibliothèque s'est dotée de davantage d'ouvrages (livres, DVD, livre-audio, magazines) et a développé ses animations. Bien que le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter, la participation financière des familles couvre moins d'un quart du coût de fonctionnement de la bibliothèque.

Bien sûr, l'objectif n'est pas d'équilibrer ce budget, mais de pouvoir continuer à offrir un service de qualité.

Pour rappel :

L'adhésion annuelle de 25€ permet à une même famille d'emprunter jusqu'à 7 supports par personne chaque semaine. (ex : une famille de 4 personnes peut emprunter 28 ouvrages).

Conditions de prêt par personne : 3 livres, 2 magazines, 1 livre-audio pour 3 semaines maximum et 1 DVD par semaine.

Aide accordée :

Le CCAS de la commune prend entièrement en charge l'adhésion des familles sous conditions de ressources.

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi	/	16h30 - 18h
Mercredi	10h00 - 11h30	15h00 - 18h00
Jeudi	10h00 - 11h30	15h00 - 18h00
Samedi	10h00 - 11h30	15h00 - 18h00

Nous vous souhaitons une bonne année littéraire !

À noter

Dates des prochains conseils municipaux

- Lundi 20 Janvier 2014 à 20h30
- Lundi 24 Février 2014 à 20h30



Zone 30

Préserver la sécurité des piétons, faciliter les déplacements en vélo, prévenir les accidents de la circulation sont les objectifs qui ont mené la commune à mettre en place une « zone 30 » en centre bourg.

Les commissions Urbanisme et Environnement se sont réunies à plusieurs reprises lors des derniers mois afin de proposer des solutions pour renforcer la sécurité des usagers, en particulier les personnes les plus vulnérables :

les enfants, les personnes âgées et en situation de handicap et les cyclistes. Le but est de favoriser la cohabitation harmonieuse des différents modes de déplacements (véhicules, cycles, piétons...), en particulier dans des zones considérées comme sensibles (les écoles, le collège, les équipements sportifs et culturels, les secteurs commerciaux...) et de répondre ainsi aux nombreuses demandes d'argentréens relatives à la vitesse excessive des véhicules en centre-ville.

C'est l'instauration d'une zone 30 qui est apparue comme la plus adaptée à la satisfaction des objectifs recherchés. Cet outil de régulation de la circulation s'intégrera dans le centre-ville sur les axes « rue du Général Leclerc - rue Alain d'Argentré » et « rue des Etangs - rue d'Anjou ». Ce nouvel aménagement sera mis en place à la fin du mois de janvier 2014. Il sera formalisé par une signalisation adaptée à l'information de tous les usagers. Rappelons qu'à cette vitesse, la distance d'arrêt approche les 13 mètres, ce qui permet aux automobilistes de gérer plus efficacement les éventuelles difficultés rencontrées sur la chaussée.



Tracé des zones à 30km/h en centre bourg (janvier 2014)

LE SAVIEZ VOUS

En cas d'accident, la probabilité de tuer un piéton passe de 100 % à 70 km/h, à 80 % à 50 km/h et à 10 % à 30 km/h.

Coupure de courant pour travaux

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, ERDF, a prévue de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le jeudi 6 février 2014 de 14h à 16h aux lieux-dits suivants :

- Le Chêne Vert
- La Tituère
- Le Clos de la Fontaine
- 10, 14 au 18 Bois des Cherbault
- Le Pavillon La Tituère

Travaux de voirie et réseaux



Certains travaux nécessaires à l'amélioration des réseaux seront réalisés sur la commune à compter du mois de janvier. Ces travaux entraîneront quelques modifications de la circulation sur les sites concernés.

- Rue d'Anjou, entre le Boulevard du Maine et la Route du Bois Gros : remplacement d'une canalisation d'eau potable. Ces travaux dureront 9 semaines à compter du 07 janvier 2014
- Entre la ZAC de Bel Air et la Croix Perrault : pose d'une canalisation d'eau potable. Ces travaux dureront environ 10 semaines à compter du 07 janvier 2014
- Fin décembre, le parking de la rue des Sports a été mis en service. A partir de fin janvier, la passerelle et le pont reliant Intermarché au nouveau parking seront ouverts à la circulation du public

Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité



L'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) effectue tous les ans une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Ainsi, 50 000 logements tirés au hasard seront enquêtés sur l'ensemble du territoire.

À Argentré-du-Plessis, cette enquête se déroulera durant 4 trimestres consécutifs à savoir du :

- 17/03/2014 au 01/04/2014
- 15/09/2014 au 30/09/2014
- 16/06/2014 au 01/07/2014
- 15/12/2014 au 05/01/2015

Les argentréens qui seront interrogés seront prévenus individuellement par courrier et informés du nom de l'enquêteur qui se présentera à leur domicile. Toutes les réponses recueillies resteront anonymes et confidentielles, elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

La participation des enquêtés est fondamentale car elle détermine la qualité des résultats. L'enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données sur les professions, les parcours professionnels et la formation des personnes de 15 ans ou plus. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles en vigueur.

À noter

Pour la première et la dernière enquête, les agents se présenteront au domicile des argentréens. Les enquêtes intermédiaires seront, quant à elles, réalisées par téléphone.

VIE LOCALE

Bienvenue à ...



Entreprise EBRIS

Après avoir suivi une formation dans l'informatique, Mickaël BLAISUIS a exercé le métier de vendeur pour un logiciel d'expert-comptable ; il s'occupait de toute la partie technique (installation de serveur).

Depuis février dernier, Mickaël s'est installé dans notre commune via une entreprise de vente, maintenance et conseil en informatique. Il intervient auprès des professionnels mais aussi auprès des particuliers (vente, dépannage, ...).

Il propose ses services sur la commune mais aussi aux alentours.

Si vous êtes à la recherche d'un ordinateur ou que vous rencontrez des soucis informatiques, n'hésitez pas à contacter M. BLAISUIS.

Contact :
Entreprise EBRIS, Mickaël BLAISUIS
 2 square du Béarn - 35 370 Argentré-du-Plessis
 Tél : 06 18 63 09 98
 info@ebris.net

Association « Le Relais »



L'association « Le relais » est une structure qui s'adresse aux habitants des 7 cantons du Pays de Vitré. Une de ses missions consiste à mettre en relation les personnes à la recherche de personnel et les demandeurs d'emploi.

Les offres de travail émanent de professionnels toutes catégories confondues (entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs, collectivités locales...) qui, en raison d'un surcroît d'activité, de travaux ponctuels ou d'un remplacement d'un congé maladie, recherchent du personnel. Les particuliers peuvent également déposer des annonces pour des

missions d'aide à la personne (heures de ménages, repassage, entretien extérieur...).

Association « Le Relais » : 02 23 55 15 60
Forum de la Trémoille, Vitré

« Le Relais »,
 chantier d'insertion

« Le Relais », c'est également un chantier d'insertion « Le Pays fait son Jardin » situé au Theil de Bretagne. 18 salariés en insertion y travaillent sous la responsabilité de 2 encadrants techniques et 1 responsable. Des paniers de

légumes biologiques sont distribués chaque semaine auprès de 90 adhérents sur l'ensemble du Pays de Vitré. Il est toujours possible d'adhérer aux paniers de légumes hebdomadaires... Devenez consommateur ! N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.



Contact :
Association « Le Relais » : 02 99 43 60 66
 6, rue Louis Pasteur, Retiers
 lerelais.retiers@wanadoo.fr

VIE ASSOCIATIVE

Les Pêcheurs du Moulin Neuf



L'association a procédé à un alevinage dans l'étang du Moulin Neuf. En effet, 75 kg de gardons ont été lâchés, 80 pièces de sandres viendront compléter cet alevinage fin janvier.

M. Walter Gérard, président de l'association, rappelle que le permis de pêche est obligatoire pour pouvoir pêcher sur ce plan d'eau. Ces permis sont en vente au bureau de tabac presse de la commune*.

Un maximum de 4 cannes est autorisé par pêcheur. Attention, Vous pouvez pêcher ½ heure avant le lever du soleil et ½ heure après le coucher du soleil. Les leurres artificiels sont interdits. Le règlement est consultable sur place.

Rappel des tarifs :**Carte à la journée : 2€ la canne****Carte annuelle adulte : 25€****Carte annuelle – 16 ans : 17 euros****Contact :****Les Pêcheurs du Moulin Neuf****Walter GERARD : 06 23 12 10 68*****contact :**

Tabac Presse

M. Hervé LAINÉ et Mme Stéphanie MARTIN

11 bis rue Alain d'Argentré - 02 99 96 71 31

Argentré
Accueil

L'association Argentré Accueil organise une journée aux Florales de Nantes le vendredi 16 mai 2014.

Le tarif est de 30€ pour les adhérents et de 33€ pour les non-adhérents (car + entrée).

Vous pouvez vous inscrire dès à présent auprès d'Yvette au 02 99 96 64 90.

Autres dates à retenir

Samedi 12 et dimanche 13 avril 2014 :

bourse aux vêtements et à la puériculture

Dimanche 13 avril 2014 :

braderie aux accessoires

Argentré Express

L'association Argentré Express en partenariat avec le DJ Florian Aless vous présente l'un des rendez-vous incontournables de l'année au Centre culturel Le Plessis Sévigné.

Pour fêter la nouvelle année, retrouvez-nous lors d'une soirée conviviale et festive le **samedi 25 janvier 2014**.

► **Le programme :**

- 19h : Pot d'accueil
- 20h : Repas tartiflette
- 23h : Soirée dansante animée par DJ Florian Aless

Ce n'est pas moins de 30 bénévoles qui vous proposent une prestation de qualité suivi d'un DJ qui vous fera danser toute la soirée ! Bien entendu, votre famille, amis, collègues, voisins, etc... sont les bienvenus !

Toute l'équipe d'Argentré Express vous souhaite une bonne année, et se réjouit de vous accueillir le 25 janvier prochain !

**Entrée + Repas : 12€****Buvette sur place.****Réservation:****Mail : argentre.express@laposte.net****Tél : 06 70 91 44 78**Vivre à Argentré :
Randonnons sur nos chemins

L'association Vivre à Argentré qui a créé des chemins et qui les entretient régulièrement, constate que de nombreux randonneurs de la commune les empruntent régulièrement.

Dans un souci d'activité collective qui favorise la rencontre, la découverte selon les richesses de chacun, nous relançons l'organisation de randonnées. Dans un premier temps, nous favorisons la randonnée inter-génération qui se déroulera le 4^{ème} dimanche après-midi du mois, pour le premier trimestre 2014.

Nous proposerons des itinéraires faciles sur une distance de 8 à 10 km avec un départ à 14h du parking de la salle Ouessant, près de la mairie.

Au retour, un goûter sera partagé en commun. Venez avec votre gobelet recyclable.

Nous vous attendons nombreux et vous souhaitons un bon début d'année à la découverte de la nature.

Calendrier

- **Dimanche 26 janvier 2014**
- **Dimanche 23 février 2014**
- **Dimanche 23 mars 2014**

Contact :**Gabriel SALICIS - Tél : 02 99 96 67 98**

BLOC NOTES

Cin'Évasion

État-civil

NAISSANCES		
19/12	Léo ROUSSAS	2 square Denis Papin
26/12	Adèle GALODE	17 route du Bois Gros
01/01	Elouan ALIX	5 rue du Dauphiné
DÉCÈS		
05/12	Elise MARÉCHAL née GOMELET, 93 ans	5 rue Ambroise Paré
09/12	Pierre HILLION, 80 ans	5 rue Ambroise Paré
29/12	Benoit MORLIER, 52 ans	5 passage des Provinces
31/12	Denise DENIEUL née JUS, 91 ans	5 rue Ambroise Paré

Votre marché hebdomadaire : le jeudi matin de 8h à 13h



Tous les jeudis, place de la Poste, se tient le marché hebdomadaire. Vous pouvez retrouver les commerçants qui vous proposent fruits, légumes, poissons, viandes, produits fermiers, fromages, galettes, crêpes...

Quelques numéros importants à connaître :

Maison Médicale - 45 rue de Paris 35500 VITRE - 02.99.75.55.66

Consultation sur rendez vous tous les soirs de la semaine de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à minuit.

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous ouverte le soir et du samedi 18h au lundi 9h, composer le 3237 (0.34 € la minute à partir d'un poste fixe).



Mandela : Un long chemin vers la liberté

Dimanche 19 Janvier
20h30 - 2D



La vie rêvée de Walter Mitty

Mardi 21 Janvier
20h30 - 2D



Jamais le premier soir

Samedi 18 Janvier
20h30 - 2D

Lundi 20 Janvier
20h30 - 2D

Jeudi 16 janvier	- Club de l'amitié : sortie bowling sur inscription auprès des responsables ou au 02 99 96 64 77. - Collège Groupe Scolaire La Salle St-Joseph : réunion d'informations destinée aux parents d'élèves des futurs 6 ^{ème} , 20h – Collège. - Atelier « Café discut' » (thème : Je crée mon espace personnel sur le site de Pôle Emploi), organisé par le PAE PIJ, de 10h à 12h - 21 bis rue du Général Leclerc, Argentré-du-Plessis
Jeudi 23 janvier	Club de l'amitié : concours de belote du club, 14h - salle Ouessant.
Vendredi 24 janvier	Réunion classes 4, 20h30 – salle Belle-Ile
Samedi 25 janvier	Argentré Express : repas tartiflette, 20h – Centre culturel Le Plessis Sévigné.
Dimanche 26 janvier	Vivre à Argentré : randonnée inter-génération, 14h - salle Ouessant
Samedi 1 ^{er} février	- Collège Groupe Scolaire La Salle St-Joseph : réunion d'informations destinée aux parents d'élèves des futurs 6 ^{ème} , 10h – Collège. - Association des Jeunes d'Argentré : loto, 20h – Centre culturel Le Plessis Sévigné. Ouverture des portes à 18h.
Jeudi 6 février	Club de l'amitié : après-midi dansant avec Patrick GERBAULT, 14h - Centre culturel Le Plessis Sévigné
Dimanche 16 février	Exposition, bourse d'oiseaux exotiques, de cages et de volières, à 14h, salle Ouessant. Entrée + de 14 ans : 2 € Renseignements : 02 99 96 69 79
Samedi 22 février	- Porte-ouverte de l'école primaire et du collège du Groupe Scolaire La Salle St-Joseph, de 9h30 à 12h. - Atelier « Je recherche un emploi dans l'industrie » organisé par le PAE PIJ, de 10h à 12h 21 bis rue du Général Leclerc, Argentré-du-Plessis.
Dimanche 23 février	Vivre à Argentré : randonnée inter-génération, 14h - salle Ouessant
Jeudi 27 février	- Club de l'amitié : après-midi crêpes, 14h - salle Ouessant. - Atelier « Café discut' » (thème : Je crée mon espace personnel sur le site de Pôle Emploi), organisé par le PAE, de 10h à 12h, 21 bis rue du Général Leclerc, Argentré-du-Plessis
Vendredi 7 mars	Club de l'amitié : concours de belote cantonale, 14h - salle Ouessant.
Lundi 10 mars	Collecte de sang, de 10h à 13h et de 15h à 18h30 - Centre culturel Le Plessis Sévigné
Du 14 au 25 mars	Spectacle « Tailleur pour Dames » par l'association « Les Comédiens du Soir » - Centre Culturel Le Plessis Sévigné. Renseignement et réservation au 02 99 96 80 99.
Dimanche 23 mars	Vivre à Argentré : randonnée inter-génération, 14h - salle Ouessant
Mercredi 26 mars	Soirée-débat sur le thème « La maladie de Parkinson, parlons-en ! » organisée par les élus MSA, 20h15 - salle Ouessant